

Toutes les participantes devaient former des équipes de 5 et se devaient de franchir la ligne d'arrivée toutes ensemble en se tenant par la main.

Des participantes et des associations

Comme lors des trois premières éditions, le parcours a toujours été aussi éprouvant dans les ruelles et les escaliers du centre ancien de Grasse. C'est sur les distances qu'il y a eu quelques différences avec un parcours de 3,8 kms mais aussi sur 2,6 kms. A la grande satisfaction des organisateurs, 52 équipes se sont inscrites grâce à quelques Miss du comité et aux membres des associations, écoles et entreprises. Parmi les associations, notons la présence « A pleins poumons » sur des malades, aidants et transplantés, « Club Soroptimist du Pays de Grasse », de « Toujours Femme Pays de Grasse » sur l'écoute et l'accompagnement du cancer du sein et des cancers féminins, de l'association « Adrien » toujours prête à l'accueil des enfants suivant un traitement dans notre département. Deux sympathiques mascottes costumées ont animé la manifestation, Bastien avait revêtu le lourd costume du chien Pluto et son fils, Antoine, celui du Roi Lion.

Deux Départs

A 10h10, le premier départ a concerné une dizaine d'enfants autour du Jardin des Plantes. Quelques minutes plus tard, les participantes de la grande course ont bénéficié d'une séance d'échauffement animée par Pierre Alain. Le départ a été donné de la rue Jean Ossola. Au final, c'est l'équipe n°38 de Pam Loisirs Fitness, composée de Maureen, Anna-Léna, Léa, Ludivine et Emma qui est arrivée en tête en 24'30''. Dans la catégorie Miss, l'équipe n°12 conduite par Thaïs Richard (Miss Pays de Grasse 2025) qui s'est classée 1^{ère}. Par la suite, c'est en compagnie des élus, Gilles Rondoni et Annie Oggero-Maire, que Jérôme Viaud, maire de Grasse, a procédé à la remise des 31 coupes aux vainqueurs des différentes catégories.

Des bons d'achat

Enfin, comme l'année passée, on avait aussi prévu des récompenses en bons d'achat offerts par des entreprises du Pays de Grasse. La main d'une jeune participante à la course des enfants a tiré les numéros d'équipes plutôt chanceuses : la n°33 « Courir en Pays de Grasse » a reçu 2100 € en bons d'achats, l'équipe n°38 « Pam Loisirs Fitness » a obtenu 2500 €, et le lot le plus important d'une valeur de 3000 € a été partagé entre l'équipe n°25 de l'auto-école MG et l'équipe n°12 de Miss Pays de Grasse.

Thierry Ollive

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité